

Annonces Légales

Arrêté SG/DCL/BRGE du 26 décembre 2022 portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales valables du 1er janvier au 31 décembre 2023 pour la Guadeloupe. En vertu de cet arrêté, le tarif appliqué est conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021

MODIFICATIONS

FCI01459

PRIMAVERA 706

SARL aucapital fixe de 552 500 €. Sièges sociaux : C/O IF LEASE A G Parc d'activités de la Jaillie 97122 BAIE-MAHAULT RCS Pointe-à-Pitre sous le numéro 831 041 611

Par décision Assemblée Générale Mixte du 30/06/2023, il a été décidé d'augmenter le capital social de 552 300€ par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 200€ à 552 500€. Articles 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence. Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

Le Gérant – Jocelyne BERTIN

FCI01460

PRIMAVERA 802

SARL aucapital fixe de 110 180€. Sièges sociaux : C/O IF LEASE AG Parc d'activités de la Jaillie 97122 BAIE-MAHAULT RCS Pointe-à-Pitre sous le numéro 838 339 885

Par décision Assemblée Générale Mixte du 30/06/2023, il a été décidé d'augmenter le capital social de 109 980€ par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 200€ à 110 180€. Articles 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence. Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

Le Gérant – Jocelyne BERTIN

FCI01461

PRIMAVERA 803

SARL aucapital fixe de 241 180€. Sièges sociaux : C/O IF LEASE AG Parc d'activités de la Jaillie 97122 BAIE-MAHAULT RCS Pointe-à-Pitre sous le numéro 838 339 968

Par décision Assemblée Générale Mixte du 30/06/2023, il a été décidé d'augmenter le capital social de 240 980€ par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 200€ à 241 180€. Articles 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence. Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

Le Gérant – Jocelyne BERTIN

FCI01462

PRIMAVERA 804

SARL aucapital fixe de 590 980€. Sièges sociaux : C/O IF LEASE AG Parc d'activités de la Jaillie 97122 BAIE-MAHAULT RCS Pointe-à-Pitre sous le numéro 838 339 984

Par décision Assemblée Générale Mixte du 30/06/2023, il a été décidé d'augmenter le capital social de 590 780€ par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 200€ à 590 980€. Articles 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence. Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

Le Gérant – Jocelyne BERTIN

FCI01463

PRIMAVERA 901

SARL aucapital fixe de 118 400€. Sièges sociaux : C/O IF LEASE AG Parc d'activités de la Jaillie 97122 BAIE-MAHAULT RCS Pointe-à-Pitre sous le numéro 852 312 495

Par décision Assemblée Générale Mixte du 30/06/2023, il a été décidé d'augmenter le capital social de 118 200€ par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 200€ à 118 400€. Ar-

ticles 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence. Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

Le Gérant – Jocelyne BERTIN

FCI01464

PRIMAVERA 902

SARL au capital fixe de 146 260€. Sièges sociaux : C/O IF LEASE AG Parc d'activités de la Jaillie 97122 BAIE-MAHAULT RCS Pointe-à-Pitre sous le numéro 852 312 636

Par décision Assemblée Générale Mixte du 30/06/2023, il a été décidé d'augmenter le capital social de 146 060€ par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 200€ à 146 260€. Articles 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence. Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

Le Gérant – Jocelyne BERTIN

FCI01465

PRIMAVERA 903

SARL au capital fixe de 115 320€. Sièges sociaux : C/O IF LEASE AG Parc d'activités de la Jaillie 97122 BAIE-MAHAULT RCS Pointe-à-Pitre sous le numéro 852 312 693

Par décision Assemblée Générale Mixte du 30/06/2023, il a été décidé d'augmenter le capital social de 115 120€ par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 200€ à 115 320€. Articles 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence. Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

Le Gérant – Jocelyne BERTIN

FCI01466

PRIMAVERA 904

SARL aucapital fixe de 348 980€. Sièges sociaux : C/O IF LEASE AG Parc d'activités de la Jaillie 97122 BAIE-MAHAULT RCS Pointe-à-Pitre sous le numéro 852 312 776

Par décision Assemblée Générale Mixte du 30/06/2023, il a été décidé d'augmenter le capital social de 348 780€ par élévation de la valeur nominale de la part sociale en le portant de 200€ à 348 980€. Articles 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence. Modification au RCS de Pointe-à-Pitre.

Le Gérant – Jocelyne BERTIN

VENTES

FC07249



SCP MORTON & ASSOCIÉS
Avocats au Barreau
de Guadeloupe, Saint-Martin,
Saint-Barthélemy
30 Rue Delgrès
97110 POINTE À PITRE
Tél 0590 82 32 45

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE de POINTE-À-PITRE, Nouveau Palais de Justice 16 rue Dugommier 97110 POINTE-À-PITRE aura lieu une adjudication LE JEUDI 30 NOVEMBRE 2023 à 10h00

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

À LA DEMANDE :
La société dénommée B-SQUARED INVESTMENTS S.A R.L., Société à res-

pensabilité limitée au capital de 102 000,00 € immatriculée au RCS de LUXEMBOURG sous le n° B261266, dont le siège social est 9, RUE JOSEPH JUNCK L-1839 LUXEMBOURG, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domicilié en cette qualité audit siège.

DESCRIPTION :
Sur la commune de LE MOULE (97160) au lieu-dit route de Porte d'enfer les biens et droits immobiliers cadastrés sous les relations suivantes :

Section : AX
Numéro : 1040
Lieudit : Route de Porte d'enfer
Contenance : 1ha 35a 75ca

Il s'agit d'une parcelle sur laquelle est édifiée une construction à usage d'habitation. La maison comprend une cuisine, un cellier, un séjour, un couloir de distribution, une chambre avec salle d'eau attenante, un cellier, une chambre, une salle d'eau, un escalier des combles, une salle d'eau, et une terrasse, et un jardin.

Le bien est occupé en vertu d'un contrat de bail d'habitation pour un loyer mensuel de 1200€.

CONDITIONS DE LA VENTE :
Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire 16 rue DUGOMMIER POINTE-À-PITRE, Palais de justice ou au cabinet de la SELARL SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le JEUDI 30 NOVEMBRE 2023 sur la mise à prix de :

CENT MILLE EUROS (100 000 €)
Frais en sus.

Fait à POINTE-À-PITRE, le 27 septembre 2023

Signé :
La SELARL SERVICES CONSEILS PLAI-DOIRIES MORTON & ASSOCIÉS représentée par Maître Louis-Raphaël MORTON

Doss n° 20190041- LRM/KL

FC07250



SCP MORTON & ASSOCIÉS
Avocats au Barreau
de Guadeloupe, Saint-Martin,
Saint-Barthélemy
30 Rue Delgrès
97110 POINTE À PITRE
Tél 0590 82 32 45

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE au Nouveau Palais de Justice 16 rue Dugommier 97110 POINTE-À-PITRE aura lieu une adjudication LE JEUDI 30 NOVEMBRE 2023 à 10H00

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

À LA DEMANDE :
Maitre Marie-Agnès DUMOULIN, de nationalité française, Mandataire Judiciaire, domicilié 7 rue du Morne Ninine - La Marina 97190 LE GOSIER

DESCRIPTION :
Les biens et droits immobiliers situés sur la commune de LES ABYMES (97139) dans un ensemble immobilier dénommé LES HIBISCUS cadastré sous les relations suivantes :

Section-Numéro-Lieudit-Contenance
CY - 35 - Les Hibiscus - 10a 14ca
Le lot numéro CENT VINGT ET UN (121) et les 52/1000èmes des parties communes, d'une superficie de 40m². Il s'agit d'un bureau dans le bâtiment E situé au rez-de-chaussée.

Le lot numéro CENT VINGT ET DEUX (122) et 55/1000èmes des parties communes d'une superficie de 52m². Il s'agit d'un bureau dans le bâtiment E situé au

rez-de-chaussée.
Les lots 121 et 122 sont des bureaux qui forment un seul et même local comprenant deux bureaux, un dégagement, un wc, un espace de vente.

CONDITIONS DE LA VENTE :
Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire 16 rue DUGOMMIER POINTE-À-PITRE, Palais de justice ou au cabinet de la SELARL SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le JEUDI 30 NOVEMBRE 2023 en un seul lot sur la mise à prix de :

QUATRE-VINGT-DIX MILLE EUROS (90 000 €)
Avec possibilité de baisse de mise à prix immédiate de 30 % en cas de carence d'enchères

Frais en sus.
Fait à POINTE-À-PITRE, le 29 septembre 2023

Signé :
La SELARL SERVICES CONSEILS PLAI-DOIRIES MORTON & ASSOCIÉS représentée par Maître Louis-Raphaël MORTON

Doss n° 20220328- LRM/ KL

MARCHÉ PUBLIC

FC07251



AVIS DE MARCHÉ

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES
Région Guadeloupe, Numéro national d'identification : 23971001500029, Avenue Paul Lacavé; Hôtel de Région; Petit-Paris, 97100, Basse-Terre, F. Téléphone : (+590) 5 90 80 40 40, Courriel : dcp-region@regionguadeloupe.fr, Code NUTS : FRY10

Adresse(s) internet :
Adresse principale : <http://www.region-guadeloupe.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.eguadeloupe.com>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.eguadeloupe.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique à l'adresse : <http://www.eguadeloupe.com>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Elaboration du projet de révision du schéma d'aménagement régional (SAR) de la Guadeloupe.

Numéro de référence : 2023A00020

II.1.2) Code CPV principal :
Descripteur principal : 79311000

Descripteur supplémentaire :
II.1.3) Type de marché

Services
II.1.4) Description succincte : Prestation

Annonces Légales

Arrêté SG/DCL/BRGE du 26 décembre 2022 portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales valables du 1er janvier au 31 décembre 2023 pour la Guadeloupe. En vertu de cet arrêté, le tarif appliqué est conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021

intellectuelle pour l'élaboration du projet de révision du schéma d'aménagement régional (SAR) de la Guadeloupe. Le prestataire est engagé sur cette mission dès la notification et jusqu'à l'approbation du schéma d'aménagement régional par le conseil d'Etat.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Etude

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 79311000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 71356200

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRY10

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations :

Prestation intellectuelle pour l'élaboration du projet de révision du schéma d'aménagement régional (SAR) de la Guadeloupe. Le prestataire est engagé sur cette mission dès la notification et jusqu'à l'approbation du schéma d'aménagement régional par le conseil d'Etat.

II.2.5) Critères d'attribution

Critères énoncés ci-dessous :

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 60%

Prix :

1. Prix / Pondération : 40%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Etude

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation
Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du

marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre

ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

6 novembre 2023 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 5 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 7 novembre 2023 - 09:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable. Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Guadeloupe, chemin des Bougainvilliers - Cité Guillard, 97100, Basse-Terre, F, Téléphone : (+59)0 5 90 38 49 00, Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal administratif de Guadeloupe, chemin des Bougainvilliers - Cité Guillard, 97100, Basse-Terre, F, Téléphone : (+59)0 5 90 38 49 00, Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 02/10/2023.

Le président du Conseil Régional

Ary CHALUS

Une annonce légale

à publier

en Guadeloupe ?

Simple Facile

Paiement sécurisé

Votre attestation
immédiatement
dans votre boîte mail

24 H / 24

7 Jours / 7

www.leprobant.fr

Notre mail :

contact@leprobant.fr

Notre téléphone

0590 22 24 39